

Ministère de la Formation  
et des Collèges et Universités

Ministry of Training,  
Colleges and Universities

Division du soutien aux apprenants  
au niveau postsecondaire

Advanced Education Learner Supports  
Division

Bureau du surintendant

Office of the Superintendent

Direction des collèges privés  
d'enseignement professionnel  
77, rue Wellesley Ouest  
C.P. 977  
Toronto (Ontario) M7A 1N3

Private career  
Colleges Branch  
77 Wellesley Street West, Box 977  
Toronto ON M7A 1N3

## DÉTAILS D'UNE ORDONNANCE DE NE PAS FAIRE

Par. 49 (2), *Loi de 2005 sur les collèges privés d'enseignement professionnel* (la « Loi »)

15 août 2019

Ces détails ont été publiés à la suite de la délivrance d'une ordonnance de ne pas faire à l'encontre d'un collège privé d'enseignement professionnel non inscrit par le surintendant des collèges privés d'enseignement professionnel conformément au paragraphe 46 (1) de la Loi.

Date d'entrée en vigueur initiale : 23 juillet 2019

Emilio Tarsitano  
Island Air Flight School et Charters Inc.  
Aéroport Billy Bishop de Toronto  
109-Hangar 4 Couplage Bay  
Toronto, ON  
M5V 1A1

### Infractions

Le surintendant a ordonné à Canadian Flyers International Inc. de cesser d'enfreindre les dispositions des paragraphes suivants de la Loi de 2005 sur les collèges privés d'enseignement professionnel :

#### **A. par. 7 (1) – Interdiction d'exploiter un collège privé d'enseignement professionnel**

**B. par. 8 (1) – Interdiction de dispenser des programmes de formation professionnelle**

**C. par. 11 (2) – Restrictions : publicité et incitation**

La Island Air Flight School était tenue, à la demande du surintendant, de fournir une confirmation écrite signée par une personne ayant le pouvoir de lier la société, ainsi que toutes les preuves à l'appui, confirmant qu'elle :

**A. avait cessé d'exploiter ses activités comme un collège privé d'enseignement professionnel.**

**B. avait cessé toutes offre ou prestation de programmes de formation professionnelle;**

**C. avait cessé toute publicité sur des programmes de formation professionnelle.**